

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 13 février 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau
M. Sylvain Côté (absent)
M. Gaby Côté

Mme Christiane Paquet
M. Jonathan Henri
Mme Patricia Gardner

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR LUNDI 13 FÉVRIER 2023

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
 - 5.1. Séance ordinaire du 9 janvier 2023
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
 - 8.1 Rapport du maire
 - 8.1.1. Activités mensuelles
 - 8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs
 - 8.2.1. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 8.2.2. Frais de déplacement des inspecteurs
 - 8.3. Sécurité publique
 - 8.4. Embellissement
 - 8.5. Famille et Aînés
 - 8.6. Voirie
 - 8.7. Urbanisme et Environnement
 - 8.8. Loisirs et Fond de développement
 - 8.9. Eau potable et Eaux usées
 - 8.10. Réseau Biblio et Culture
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) s/o
10. Présentation et adoption des comptes
 - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
 - 10.1.2. Présentation des salaires
11. Autres points à discuter
 - Affaires nouvelles
 - 11.1. ADMQ – Renouvellement de l'adhésion avec une assurance pour la directrice générale
 - 11.2. Proclamation des journées de la persévérance scolaire
 - 11.3. Sauv^{ér} – Système d'autopartage d'un véhicule de la municipalité
 - 11.4 Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2023
 - 11.5 Vente du Camion Ford Ranger 2011
 - 11.6 OMH / Dépôt de l'approbation relatif à l'état financier 2020
 - 11.7 Acceptation de la soumission pour les caméras de surveillance dans le stationnement de la bibliothèque pour l'implantation d'une zone neutre
 - 11.8 Association Épilepsie-Estrie inc. / 26 mars journée lavande
 - 11.9 Comité de pilotage / planification stratégique de Martinville

- 11.10. Adjudication de la soumission pour le balayage des rues
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette ouvre la séance à 19 h 30 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

3. VISITEURS

Aucun

20230201

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (modification, ajout et retrait)

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2004-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20230202

5.1. Séance ordinaire du 9 janvier 2023

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Achat du camion Dodge RAM

L'installation des petits toits au Centre Saint-Martin

20230203

7. Correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 13 février 2023.

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner**

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. **Rapport du maire**

8.1.1. Activités mensuelles

Monsieur le Maire indique les différentes rencontres auxquelles il a assisté, soit le comité d'administration pour la régie intermunicipale des déchets, comité des milieux naturels et de l'environnement, rencontre avec le MTQ pour le programme PIIRL et une rencontre de suivi pour le barrage. Monsieur le Maire indique aux membres du conseil qu'il ne siège plus sur le comité de Récup-Estrie.

8.2. **Dépôt des rapports des inspecteurs Rapport de l'inspecteur municipal**

Monsieur Gilles Gendron, inspecteur en voirie, dépose le rapport de l'inspecteur municipal et en énonce les grandes lignes, problème de déneigement sur le coin du chemin Salvail et la route 208, dépôt de soumissions pour le balayage des rues, aqueduc (la moyenne de la consommation de l'eau potable en 2022 est la plus basse depuis 2002), les pompes aux égouts ne repartaient pas lorsqu'il avait un manque d'électricité, formation sur les cours d'eau, le chauffage au Centre Saint-Martin, la patinoire et la peinture au chalet des Loisirs.

8.2.1. **Frais de déplacement des inspecteurs**

Aucun

8.3. **Sécurité publique**

Madame la conseillère Christiane Paquet a assisté à une réunion de la sécurité publique et le suivi des dossiers qui sont en cours.

8.4. **Embellissement**

Madame la conseillère Patricia Gardner explique la possibilité de faire des pancartes sur l'histoire de Martinville.

8.5. **Famille et Aînés**

Aucun

8.6. **Voirie**

Aucun

8.7. **Urbanisme et Environnement**

Aucun

8.8. **Loisirs et Fond de développement**

La conseillère Patricia Gardner informe les membres du conseil que la Fêtes des Neiges aura lieu samedi le 25 février 2023 et qu'une demande sera présentée au Fonds Tilloston par le Comité des Loisirs.

8.9. **Eau potable et eaux usées**
Discuté dans le rapport de l'inspecteur

8.10. **Réseau Biblio et Culture**

Le conseiller Jonathan Henri informe les membres du conseil qu'il y a deux concours qui se terminent bientôt et qu'il y aura deux contes présentés par la bibliothèque à la Fête des Neiges.

9. **Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) s/o**

10. **Présentation et adoption des comptes**

20230204

10.1. **Présentation des comptes à payer**

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles au montant de 35 835,34 \$, d'accepter les comptes à payer au montant de 23 935,12 \$ et les dépenses déjà autorisées au montant de 66 859,33 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230205

10.1.1. **Présentation des salaires, frais de déplacements**

**Il est proposé par le conseiller Gaby Côté
Appuyée par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires nets pour le mois de janvier 2023 au montant de 10 504,56 \$ et les frais de déplacements au montant de 273,30 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11. **AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES**

20230206

11.1. **ADMQ - Renouvellement de l'adhésion avec une assurance pour la directrice générale**

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau**

ET RÉSOLU D'autoriser la directrice générale, greffière-trésorière à renouveler l'adhésion pour 2023 à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant de 983,13\$ taxes incluses, assurances incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11.2. Proclamation des journées de la persévérance scolaire

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élu(e)s de l'Estrie ont placé, depuis 18 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC, ont placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi les priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que le développement social;

CONSIDÉRANT QUE les impacts de la pandémie sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants continuent de se faire sentir, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore 16,4 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2018-2019 – Nouveau découpage géographique de l'Estrie);

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE R3USSIR organise, du 13 au 17 février 2023, la 14^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème *Bien entourés, les jeunes peuvent tous PERSÉVÉRER!*. Cette édition 2023 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut allumer une étincelle dans les yeux des jeunes, du plus petit au plus grand, en posant des gestes favorisant leur persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre

important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Jonathan Henri**

ET RÉSOLU DE PROCLAMER les 13, 14, 15, 16 et 17 février 2023 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité et s'engage à :

Appuyer R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la Lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier du développement pour ses communautés.

Encourager et féliciter publiquement les jeunes de la municipalité de Martinville pour leur persévérance scolaire.

Porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui.

Afficher le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible.

De faire parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230208

11.3. Sauv^{ér} – Système d'autopartage d'un véhicule de la municipalité

**Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU D'accepter la soumission Sauv^{ér} au coût de 4 416,56\$ plus taxes pour l'installation et les équipements du système pour l'autopartage du Dodge RAM 2022 de la municipalité de Martinville. D'accepter le coût annuel récurrent de 1 602,50 \$ pour l'utilisation de ce module.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230209

11.4 Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2023

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme **Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive** ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré-es** ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population vous sont offerts tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

En conséquence,

le conseil municipal de la municipalité de Martinville lors de sa séance du 13 février 2023 proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème **CRÉER DES LIENS et être bien entouré·e**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230210 11.5 Vente du camion Ford Ranger 2011

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé par publipostage et Facebook un appel d'offre pour l'achat du camion Ford Ranger 2011;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une seule soumission;

**Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU D'autoriser la vente du camion Ford Ranger 2011 au montant de 7 770 \$ à Mikael Chagnon, tel qu'indiqué dans sa soumission déposée le 8 février 2023 au bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230211 11.6 OMH / Rapport l'approbation relatif à l'état financier 2020

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU D'approuver l'état financier 2020 qui a été déposé à la table du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230212 11.7 Acceptation de la soumission pour les caméras de surveillance dans le stationnement de la bibliothèque pour l'implantation d'une zone neutre

**Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri
Appuyé par la conseillère Christiane Paquet**

ET RÉSOLU D'accepter la soumission de la compagnie 9264-2818 Québec inc. SB Sécurité pour l'installation de deux caméras dans le stationnement de la bibliothèque pour l'implantation d'une zone

neutre au coût de 1 007 \$ plus taxes, tel qu'indiqué dans la soumission du 10 janvier 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

11.8 Association Épilepsie-Estrie inc. / 26 mars journée lavande

Le membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

20230213

11.9 Comité de pilotage / planification stratégique de Martinville

**Il est proposé par le conseiller Jonathan Henri
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

ET RÉSOLU De nommer Patricia Gardner et Marie-Pierre Dubeau au comité de pilotage pour la planification stratégique de Martinville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

20230214

11.10 Adjudication de la soumission pour le balayage des rues 2023

**Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par le conseiller Jonathan Henri**

ET RÉSOLU D'adjuger la soumission de Les Entreprises Simon Maurice pour le balayage des rues 2023 au coût de 1 950 \$ plus taxes, tel qu'indiqué dans la soumission du 16 février 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune question


20230215

13. Levée de la séance

**Il est proposé par la conseillère Christiane Paquet
Appuyé par le conseiller Gaby Côté**

QUE la séance soit levée à 21 h 54.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS



Julie Létourneau,
directrice générale/greffière-trésorière



Michel-Henri Goyette, maire

"Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal."